



# LE PETIT JOURNAL DES ASSOCIATIONS

## N°2 Avril - Mai - Juin 2010

### LE MOT DU MAIRE

Chères Jonquiéroises, chers Jonquiérois,

Tout d'abord, permettez-moi de vous remercier vivement pour vos actes de générosité lors des collectes du Don du Sang. En effet, cette année encore vous êtes venus de plus en plus nombreux donner votre sang. Les dons sont passés de 456 pour l'année 2008 à 504 pour l'année 2009. Je tiens à féliciter le président du Cœur de Jonquières ainsi que toute son équipe pour l'accueil des donateurs.

Je tiens également à féliciter l'équipe organisatrice du Salon des Collections qui nous a proposé, une fois de plus, la découverte de nombreuses collections plus originales les unes que les autres.

L'ensemble du Conseil Municipal et moi-même tenons à vous faire part également de notre regret de voir disparaître notre « Association des Artisans et Commerçants Jonquiérois » qui avait été créée il y a de cela 25 ans. Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier et féliciter les différents présidents et bureau qui se sont succédés à la tête de cette association et vous faire part de notre souhait, de voir se créer, dans un avenir prochain, une nouvelle association pour notre village.

Sans transition permettez-moi de souhaiter la bienvenue à une nouvelle association sur le village, le Groupement Régional Carpe Paca, dont le but est de promouvoir la pêche de la carpe dans la région.

Je terminerai cette lettre en rappelant l'importance pour les associations de participer à la 1<sup>ère</sup> journée qui leur est dédiée, le samedi 28 août prochain. La commission aux associations organisera le mardi 20 avril à 20H30, au centre Socio-Culturel, une réunion de préparation. Présidents d'associations, membres de bureaux, simples adhérents, vous êtes tous invités à participer à cette réunion pour présenter vos idées afin de rendre cette journée enrichissante et agréable.

Louis BISCARRAT et son équipe

### INFOS JEUNESSE

#### CENTRE DE LOISIRS INTERLUDE

#### VACANCES D'AVRIL 2010

Le centre de loisirs Interlude propose pour

- la 1<sup>ère</sup> semaine du mardi 06 au vendredi 09 avril : les 06-12 ans, "Les Jeux Olympiques de la Jeunesse" et pour les 03-06 ans, "L'Art attitude".

- la 2<sup>ème</sup> semaine du lundi 12 au vendredi 16 avril, pour les 06-12 ans, "L'Art attitude" et pour les 03-06 ans, "Les petits artistes d'Interlude".

#### Modalités d'inscription :

Le bureau est ouvert le lundi, mardi et vendredi de 8 h 00 à 12 h 00, le mercredi de 8 h 00 à 17 h 30 et le jeudi de 8 h 00 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 00.



Les inscriptions se font au bureau aux heures d'ouvertures accompagné des papiers suivants : Attestation d'assurance 2009-2010, justificatif de domicile de moins de 3 mois, carnet de santé pour les vaccins, photocopie de la dernière notification CAF qui détermine votre quotient familial ou une photocopie de votre dernier avis d'imposition.

L'accueil des enfants a lieu de 7 h 30 à 9 h 00. Le départ des enfants à partir de 16 h 00 jusqu'à 18 h 30.

Réservation obligatoire une semaine à l'avance. Le mardi soir dernier délai pour la semaine suivante. Elle peut s'effectuer soit au bureau, soit par internet à l'adresse suivante [interlude@jonquieres.fr](mailto:interlude@jonquieres.fr).

#### CENTRE MULTI ACCUEIL « LES GALIPETTES »

Le centre multi-accueil « Les Galipettes » fête le printemps avec un projet de jardin potager. Le centre multi-accueil propose aux parents de ramener des graines et des plants afin que les enfants puissent les semer, les planter et voir leur évolution jusqu'à pouvoir les déguster et invite les parents et grands-parents à venir partager leur savoir faire. Les enfants partageront une chasse aux œufs avec les résidents de la maison de retraite de Jonquières marquant ainsi les fêtes de Pâques.



Renseignements au 04.90.30.50.53.

- La prochaine permanence du bureau aura lieu le jeudi 1<sup>er</sup> avril à 18 h.

- La prochaine Assemblée Générale est fixée au jeudi 22 avril 2010 à 18 h 30.

#### MARCHE DES BAMBINS

L'association de la crèche « Les galipet-

tes » organise son 1<sup>er</sup> Vide grenier sur le thème de la petite enfance (0-6 ans), samedi 5 juin, de 8 h à 18 h, sur le parking du centre multi-accueil ou dans la salle polyvalente en cas de mauvais temps. Videz vos placards et vos garages et allez vendre vos articles de puériculture, vos vêtements d'enfants et vos jouets. Les inscriptions pour ce vide grenier se font auprès du centre. Le tarif des emplacements est de 10 € les 3 mètres linéaire.

Le nombre de place étant limité, inscription obligatoire auprès du centre. Pour plus d'informations, écrire à [mar-che.desbambins@yahoo.fr](mailto:mar-che.desbambins@yahoo.fr).

### INFOS ASSOCIATIONS

#### STAGE DE VOLLEY-BALL

Un stage de volley-ball, est organisé par la section Volley de la MJC, du mardi 6 avril au jeudi 8 avril inclus. Ce stage est destiné aux enfants né(e)s entre 2001 et 1997. Il a pour but de développer les qualités techniques et motrices essentielles à la pratique de ce sport collectif. Les enfants seront accueillis de 10 h à 16 h 30, à la salle polyvalente pour des ateliers, des jeux et des tournois encadrés par des entraîneurs de la MJC. Le tarif est de 25 euros pour les 3 jours (repas et goûter compris). Renseignements 06.18.26.24.65 ou au 06.08.02.10.02.

#### STAGE DE FOOTBALL

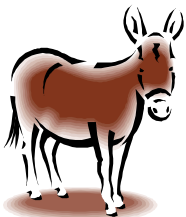
Le Sporting Club Jonquiérois organise un stage de Football, au complexe sportif, du mardi 13 avril au samedi 17 avril inclus. Ce stage s'adresse aux jeunes débutants jusqu'au U17 (16 ans). Les enfants seront encadrés par des éducateurs diplômés. Le stage sera



ponctué par les interventions d'un médecin du sport, d'un arbitre, et des joueurs et éducateurs de l'AC Arles-Avignon. Le stage débutera à 8 h 30, et se terminera à 16 h 30. Tarif de 65 € repas de midi pris en commun à la cantine, goûter et repas lors de la soirée fin de stage compris. Renseignements auprès de Jean-Yves Costantino au 06.61.26.78.44 ou de Lionel Fumat au 06.19.22.09.16.

## API'ANES

L'association Api'anes recherche des parcelles pour faire pâturer ses 5 ânes. L'association s'occupe de mettre en place les clôtures et d'abreuver les animaux. Si vous êtes propriétaire de parcelles que vous souhaitez faire entretenir gratuitement, contacter Muriel Pottelet au 04.90.70.57.83 ou le 06. 23.63.65.53.



## CLUB DE L'AMITIE DU 3<sup>ème</sup> AGE

Le club de l'amitié du 3<sup>ème</sup> âge est actuellement à la recherche de beloteurs le mardi et le vendredi après-midi.



Deux concours sont organisés par mois. Les prochains concours auront lieu à partir de 14 h 00, le 13 et le 27 avril, le 11 et le 25 mai et le 8 et le 22 juin dans les locaux du club, un bon accueil réservé aux nouveaux joueurs.

Une sortie est prévue à Moustiers, le jeudi 10 juin 2010. Le Club invite les adhérents et leurs amis à s'inscrire dès que possible au club le mardi ou vendredi à partir de 13 h 30. Au programme : dé-

part le matin en direction de Pertuis/Vinon/Verdon. Arrivée à Moustiers célèbre pour ses poteries. Détente au bord du lac Ste Croix. Déjeuner et animation dansante au restaurant. Retour à Jonquières à 19 h 00. Le tarif est de 44 € pour les amis. Tarif spécial pour les adhérents. Pour information : le voyage de 3 jours initialement prévu en Espagne est annulé.

## SECOURS POPULAIRE

Le comité Jonquiérois du Secours Populaire français remercie les visiteurs et acheteurs de la braderie du 13 mars. Grâce à eux, le comité a pu compléter les dons faits aux départements sinistrés par l'ouragan Xynthia. Ainsi, une somme de 250 € sera envoyée au SPF de Vendée et 205 € au SPF de Charente. Le mois dernier, le SPF a envoyé 450 € pour Haïti, et 50 € provenant d'un don particulier. Le SPF remercie une fois de plus tous les acheteurs du samedi qui permettent des aides locales tout au long de l'année et rappelle qu'ils sont ouverts tous les samedis matin de 10 h 00 à 12 h 00.

## BIBLIOTHEQUE ATOUT LIRE

De nombreux ouvrages récents sont arrivés à la bibliothèque et sont à la disposition des lecteurs, toujours plus nombreux et friands de nouveautés. Romans, policiers, documents, un large choix est proposé afin de satisfaire tous les lecteurs. La bibliothèque rappelle qu'elle tiendra le stand habituel de tombola lors de la fête provençale, devant le local et qu'elle organise un concours sur les personnages célèbres de la région, doté de nombreux prix.



Les bénévoles de la bibliothèque vous attendent nombreux ce jour-là pour jouer et vous distraire.

Les membres de la bibliothèque remercient le public nombreux et enthousiaste qui est venu



## L'AGENDA DU TRIMESTRE DES ASSOCIATIONS

*1er avril 2010*

Conférence sur la nutrition, organisée par l'association IDEES, salle Biscarrat-Bombanel, à 18 h 30. « Le régime méditerranéen : comment préserver sa santé et bien manger pour pas cher » avec Damien Brunel de l'université populaire de Mormoiron.

*3 avril 2010*

Cinéval, en partenariat avec le service culturel, salle de la MJC.

18 h, « Yona, la légende de l'oiseau sans ailes », film pour enfant à partir de 6 ans. Durée : 01 h 25.

21 h, « Ensemble c'est trop », réalisé par Léa Fazer avec Nathalie Baye et Pierre Arditi. Durée : 01 h 36.

Tarifs : Normal 5 €, Réduit 3,5 €, carte d'adhérent familiale 8 €.

*6-7-8 avril 2010*

Stage de volley-ball, de 10 h 00 à 16 h 30, salle polyvalente. (Pour plus de renseignements, rubrique Infos Associations).



*11 avril 2010*

Loto des chasseurs, à 15 h 00, salle polyvalente. De nombreux bons d'achats à gagner !

applaudir les récitants, lors de l'après-midi du "Printemps des Poètes", et admirer les magnifiques panneaux dessinés et peints par les enfants des écoles publiques, ainsi que toutes les personnes ayant contribué par leurs idées et leur aide à la réussite de cette manifestation dédiée à Mady Gamba qui fut présidente de la bibliothèque pendant 10 ans, et à qui un hommage émouvant fut rendu.

*13 - 17 avril 2010*

Stage de Football, au complexe sportif, pour les jeunes débutants jusqu'au U17 (18 ans). (Pour plus de renseignements, voir la rubrique Infos Associations).

*16 avril 2010*

Fête des anniversaires du trimestre (février, mars, avril) des adhérents du Club de l'Amitié du 3<sup>ème</sup> Age.

*17 avril 2010*

Cinéval, en partenariat avec le service culturel, salle de la MJC.

18 h, « Fantastic Mr Fox », film d'animation pour enfants qui raconte l'histoire de trois fermiers confrontés à un renard très futé en quête de nourriture pour sa famille.

Durée : 01 h 28

A 21 h, « Shutter Island », réalisé par Martin Scorsese avec Leonardo DiCaprio. En 1954, le marshal Teddy Daniels et son coéquipier sont envoyés enquêter sur l'île de Shutter Island, dans un hôpital psychiatrique où sont internés de dangereux criminels. Interdit au moins de 12 ans. Durée : 02 h 17.

Tarifs : Normal 5 €, Réduit 3,5 €, carte d'adhérent familiale 8 €.



19-23 avril 2010

Exposition sur le devoir de mémoire, organisée par les ACPG-TOE et Veuves, à l'école Frédéric Mistral. Ouvert au public aux jours et heures scolaires. Thème de l'exposition mise en place par l'ONAC : « Résistance dans le Vaucluse et déportation ».

20 avril 2010

Réunion de préparation de la Journée des Associations, centre socio-culturel, à 20 h 30.

22 avril 2010

Collecte du Don du Sang, de 15 h 00 à 19 h 30, salle Biscarrat-Bombanel. Les bénévoles vous attendent nombreux !



30 avril 2010

Exposition et discussion autour du livre de l'atelier d'écriture de la bibliothèque Atout Lire, organisé par l'association IDEES, salle de la MJC, à 18 h 30. Entrée libre.

1er mai 2010

Tournoi de Football en catégorie débutants et benjamins, au stade, toute la journée.

22 mai 2010

Cinéval, en partenariat avec le service culturel, salle de la MJC.

18 h, « Dragons », film d'animation, réalisé par Chris Sanders et Dean DeBlois. L'histoire d'Harold, jeune Viking peu à son aise dans sa tribu où combattre les dragons est le sport national.

Durée : 01 h 33.

21 h, « Camping 2 », réalisé par Fabien Ontoniente, avec Franck Dubosc, Richard Anconina, Mathilde Seigner.



L'histoire : Jean-Pierre Savelli, 45 ans, cadre moyen dans une mutuelle d'assurances de Clermont-Ferrand traverse une passe difficile. Il décide de partir en vacances dans un camping, le Camping des Flots Bleus.

Tarifs : Normal 5 €, Réduit 3,5 €, carte d'adhérent familiale 8 €.

29 mai 2010

Concert annuel de la Chorale Méli-Mélodie, à l'église, à 20 h 30. Au programme, variété française, chant traditionnel du monde, musique classiques, etc. Entrée libre.



4 juin 2010

1ère représentation de la section adulte de théâtre de la MJC, à 18 h salle de la MJC avec la pièce « 8 femmes » de Robert Thomas.

5 juin 2010

1<sup>er</sup> Vide grenier sur le thème de la petite enfance (0-6 ans), organisé par l'association de la crèche « Les galipettes », de 8 h 00 à 18 h 00, sur le parking du centre multi-accueil.

5 juin 2010

Cinéval, en partenariat avec le service culturel, salle de la MJC. Programmation à venir.

6 juin 2010

2ème représentation de la section adulte de théâtre de la MJC, à 18 h, salle de la MJC avec la pièce « 8 femmes » de Robert Thomas.

8 juin 2010

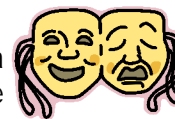
Audition des élèves de l'école de Musique au centre socio-culturel, à 20 h 30.

10 juin 2010

Sortie à Moustiers, organisée par le Club de l'Amitié du 3<sup>ème</sup> âge.

11 juin 2010

1ère représentation de la section Théâtre enfant de la MJC, salle de la MJC, à 18 h 00.



12 juin 2010

Braderie du Secours Populaire Français, salle Biscarrat-Bombanel, de 10 h à 12 h 30. Vous y trouverez vêtements de saison, linge de maison, vaisselle, bibelots, jeux, jouets, peluches, etc.

13 juin 2010

2ème représentation de la section Théâtre enfant de la MJC, salle de la MJC, à 14 h 00.

19 juin 2010

Collecte du Don du Sang, de 07 h 30 à 13 h 30, salle Biscarrat-Bombanel.

19 juin 2010

Cinéval, en partenariat avec le service culturel, salle de la MJC. Programmation à venir.



19 juin 2010

Fête des écoles privées, au boulodrome. De nombreux stands de jeux et spectacles des enfants des écoles.

25 juin 2010

Spectacle de fin d'année de la section Danse de la MJC, en soirée, dans la cour de l'école Frédéric Mistral.

26 juin 2010

Fête des écoles publiques, dans la cour de l'école Frédéric Mistral. Nombreux stands de kermesse, tombola, buffet, spectacle des enfants l'après-midi.

## LE DOSSIER DU TRIMESTRE :

*Vous êtes jeunes. Très jeunes et pourtant vous avez des idées, des projets. Partir à l'autre bout du monde, jouer devant un vrai public, aider ceux qui en ont besoin, agir pour les autres ou pour l'environnement, donner du corps à votre passion.*

*Même avant 18 ans, vous pouvez être écoutés, pris au sérieux et mener n'importe quel projet.*

*Avec une idée, un peu d'imagination et de l'énergie, vous pouvez vous lancer dans l'aventure et créer votre association.*

## Les Juniors Assoc

Avec le Réseau National des Juniors Associations (R.N.J.A), construisez et organisez votre projet en créant dès à présent une Junior Association (J.A), sans attendre l'âge de la majorité. Pour être plus autonomes, pour rendre votre projet plus cohérent et réussir à le mener jusqu'au bout.



Le réseau National des Juniors Associations :

Qu'est-ce que c'est ? Où peut-on trouver un relais départemental ?

Partant du principe qu'il n'y a pas d'âge pour entreprendre, le RNJA a été créé pour permettre à des mineurs de mener leur projet, en leur servant de garant auprès des organismes dont ils auront besoin pour mener à bien leur projet (mairies, banques, etc.).

Depuis sa création en 1998, le Réseau a accompagné 30 000 jeunes pour des projets et possède des relais dans tous les départements. Le relais départemental est une personne qui va vous ai-



*Il n'est jamais trop  
tôt pour agir...*

## *ciations de A à Z.*

-der dans les actes décisifs de votre association. C'est un contact entre vous et le réseau national.

Il est votre interlocuteur pour les démarches d'assurances, pour les aspects financier et pour l'organisation de votre J.A.

Pour créer votre association, un accompagnateur local peut vous aider. Son rôle est de vous accompagner dans votre projet et vous donner des conseils pratiques. Ce peut-être un animateur, un professeur, un membre d'association, un parent, etc. C'est avant tout une personne proche de vous et sensible à votre projet.

### Les conditions pour créer sa Junior Association

Pour créer une J.A, il faut au moins être deux. Il faut bien sûr être mineur sinon vous n'avez pas besoin du Réseau et vous pouvez créer une association loi 1901. Rien ne vous empêche d'avoir des membres majeurs dans votre association mais ils ne doivent pas être en plus grand nombre que les mineurs et ne pourront pas non plus représenter la J.A.

De plus, aucun animateur ou professionnel dans le cadre de ses fonctions, aucun élu ou « accompagnateur local » ne peut être membre de l'association.

Pour finir, vous devrez verser 10 € pour tout le groupe au R.N.J.A afin de participer à son travail et de matérialiser votre engagement.

### Comment créer ma J.A ?

Pour commencer, il faut vous procurer un dossier d'habilitation auprès du réseau au 01.43.58.98.70 ou par téléchargement sur : [www.juniorassociation.org](http://www.juniorassociation.org). Une fois que vous avez ce dossier, plusieurs questions vous seront posées.

- Quel est le nom de l'association ?
- Quelle est son adresse ?
- Décrivez votre projet.
- Comment est né cette idée.
- Comment sont prises les décisions dans le groupe.
- Avez-vous rédigé un règlement collectif ou des statuts ?

Votre dossier doit être ensuite signé par deux membres de la J.A, le Relais Départemental et votre accompagnateur local. Il sera déposé ou envoyé à votre relais départemental.

Il n'existe aucune J.A dans le Vaucluse. C'est un des quatre seuls départements à ne pas en posséder. Soyez les premiers à vous lancer...

Plus de renseignements sur les J.A sur le site internet : [www.juniorassociation.org](http://www.juniorassociation.org) ou auprès du relais départemental :

Contact : Amélie JULLIARD  
Ligue de L'enseignement  
Fédération de Vaucluse  
5 rue Adrien Marcel - 84000 AVIGNON  
Tel : 04 90 13 38 00  
Mail : jef2@fol84.org

## C'EST DANS L'ACTUALITE

### LE SERVICE CIVIQUE

Le 25 février dernier, la loi relative au Service Civique a été adoptée par le Sénat et sera mise en vigueur avant le 1<sup>er</sup> juillet prochain. Ce dispositif s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, sans conditions de diplôme ou de qualification. Ce service civique sera volontaire et destiné à tous les jeunes. Il est prévu que 10 000 jeunes soit à la disposition du mouvement associatif en 2010. Ce chiffre pourrait être porté à 70 000 pour les années à venir. Chaque jeune aura le choix de son engagement. Il pourra acquérir une expérience reconnue, dans un organisme sans but lucratif, agréée par la future Agence du Service Civique. Selon le chef de l'Etat, ce service civique va permettre de renouveler le potentiel de bénévolat même s'il y a rémunération. En effet, le jeune sera embauché dans une association, une fondation, une organisation non gouvernementale ou un organisme public pour une durée de 6 à 12 mois. Pour son engagement et ces tâches au sein de l'organisme accueillant, le jeune volontaire sera rémunéré en fonction de ses horaires avec en moyenne 600 € net/mois dont 100 € sera reversé par l'organisme accueillant. Jeunes ou président d'association, pour en savoir plus, [www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr).

## DANS L'AIR DU TEMPS

### REMBOURSEMENT DE FRAIS ET DONS

Selon l'article 41 de la loi n°2000-627 du 6 juillet 2000, complétant l'article 200 du code général des impôts (CGI), le régime du mécénat peut être appliqué, sous certaines conditions, pour les frais engagés par les bénévoles dans le cadre de leurs

activités associatives. Pour pouvoir bénéficier de réductions fiscales en cas de renonciation au remboursement de frais engagés dans le cadre d'une activité bénévole, il doit être établi que toute personne placée dans la même situation aurait pu obtenir le remboursement effectif par l'association des frais engagés si elle en avait fait la demande. Les frais engagés doivent être justifiés comptablement et correspondre à une activité entrant strictement dans le cadre de l'objet associatif. Enfin, la renonciation doit apparaître explicitement sur la note de frais. L'association doit émettre un reçu, mentionnant le montant et la date des versements et l'identité des bénéficiaires, au profit du contribuable, qui doit le joindre à sa déclaration de revenus.

### EVITER LES IMPOTS COMMERCIAUX

Il est légitime qu'une association, dans le cadre de son activité, dégage des excédents. Cela révèle une gestion saine et prudente. Cependant, il ne doit pas les accumuler pour les placer. Les excédents réalisés, voire temporairement accumulés, doivent être destinés à faire face à des besoins ultérieurs ou à des projets entrant dans le champ de son objet non lucratif. L'association pourra, à la demande du fisc, apporter la preuve de cette utilisation future en produisant des procès-verbaux d'assemblée générale ou de conseils d'administration décrivant les perspectives d'avenir.

*Communes & Associations - n° 29 - 7 janvier 2010*

« Le Petit Journal des Associations »

Édité par la Mairie de Jonquières - Service Associations  
Place de la Mairie - BP90. 84150 JONQUIERES  
Tél : 04.90.70.59.12  
Directeur de la publication : Odile LAFFANOUR  
E-MAIL : [mairie@jonquieres.fr](mailto:mairie@jonquieres.fr)